

21 octobre 2002, la Communauté d'Agglomération de BOURGES PLUS, est créée : 12 communes

- Mise en place du **Service Public d'Assainissement Non Collectif** à destination des communes et secteurs ruraux
- Mise en place concrète de la politique économique de l'Agglo

- Une nouvelle déchetterie aux 4 vents
- Un pôle d'activités à la Chancellerie
- Un label logement étudiant
- Bourges Plus prend la compétence « Incendie et secours »
- Fonds de concours pour les communes : 2^{ème} génération 2010-2014 avec 3,4 millions d'€

- Déchèterie de Saint-Doulchard modernisée
- « Happy campus Bourges » - 1^{er} manifestation destinée à l'accueil des étudiants nouveaux arrivants ou en cursus sur Bourges
- 22 juin 2015 : transfert de la compétence PLUI à Bourges Plus
- Automne 2015 : ouverture de l'Hôtel d'entreprises à Lahitolle
- Fonds de concours pour les communes : 3^{ème} génération 2015-2017 avec 3,7 millions d'€

En juillet 2020, Irène FELIX est élue Présidente de Bourges Plus et succède à Pascal BLANC.
- Signature de la convention pluriannuelle du NPNRU pour Gibjoncs/Moulon/Chancellerie

- Reprise des réflexions sur le PLUI : décision unanime pour la reprise des études pour amender le projet Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Adoption du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Un projet pour le territoire
- Gratuité des bus le week-end sur l'Agglomération
- Ouverture de 2 nouvelles licences accès santé à Bourges : LAS STAPS et LAS droit
- Dotation Intercommunale de Solidarité Communautaire 2021-2022 avec 4,3 millions d'€

- Arçay & Morthomiers rejoignent l'Agglo qui compte alors 100 000 habitants
- Contrat d'Agglomération : 14 communes en lien avec la région
- Conseil de développement
- Une aire pour les gens du voyage

- Alain TANTON élu Président de Bourges Plus à la suite de Serge LEPELTIER.**
- Nouvelle station d'épuration à Plaimpied-Givaudins
 - Régie directe sur communes : tarif de l'eau unique et égalitaire
 - Fac de droit et d'éco. + l'IMEP : dans l'ancienne Salle d'armes
 - Lahitolle : dépollution des 8ha de terrains
 - Technopôle : prévention des risques et Energie et Bâti de demain

- En avril 2014, Pascal BLANC est élu Président de Bourges Plus et succède à Alain TANTON.**
- Pour la 1^{ère} fois, les citoyens des communes de + de 1 000 habitants élisent leurs conseillers communautaires aux élections municipales.
 - Inauguration de la nouvelle résidence et du restaurant universitaires sur le site de Lahitolle.
 - ENSI devient INSA Centre-Val de Loire
 - Site du Prado : relation/service client
 - Le « Grand Moutet » création et aménagement de sites logistiques (Intermarché, Carrefour, Monin)

- Bourges Plus lance le centre de ressources des industries de la défense
- Extension de la collecte en porte à porte des emballages ménagers
- Ouverture d'une filière STAPS au CREPS de Bourges
- Adoption des 5 grands objectifs de la stratégie du Plan Climat-Air-Energie Territorial
- Bourges Plus est retenue par l'Etat pour bénéficier du dispositif national « territoires d'industrie »
- Fonds de concours pour les communes : 4^{ème} génération 2018-2021 avec 4,3 millions d'€

2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022

- Bourges Plus élit son 1^{er} Président : Serge LEPELTIER.**
- Projet d'Agglomération : attractivité & solidarité
 - Créabus, service de transport à la demande sur Saint-Doulchard / vers la place de la nation à Bourges
 - Création de l'identité visuelle de Bourges Plus

- Système d'Information Géographique
- 1^{ère} Opération programmée de l'Habitat
- Une nouvelle compétence pour Bourges Plus : l'archéologie préventive.

- De nouvelles entreprises sur les parcs d'activités : Recticel, Gritchen assurances & Rosinox
- Centre d'affaires, octobre 2011
- Agglobus met en place un nouveau service de transport à la demande entre Arçay et Bourges
- Réaménagement de l'avenue de Lattre de Tassigny

- Nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers : 1 passage/semaine pour toute l'Agglo
- Transferts des effluents de Trouy vers Bourges
- Adoption du Plan vélo intercommunal : desservir en priorité les Z.A. + équipements scolaires, aménager les ceintures de bd. De Bourges et permettre de relier les communes au canal de Berry.

- Mehun-sur-Yèvre rejoint Bourges Plus qui compte désormais 17 communes
- Une maison de l'habitat et du cœur de ville
- Démarrage travaux nouvelle station d'épuration Bourges Plus

- Inauguration de la nouvelle usine de traitement des boues venant des 10 stations d'épuration de l'Agglomération
- Création du site Internet de Bourges Plus
- 1^{ère} pierre du centre d'appels de Bouygues Télécom sur un espace de 1,8 ha
- Fonds de concours pour les communes : 1^{ère} génération 2005-2009 avec 3,1 millions d'€

- L'année 2009 voit la concrétisation d'une politique de développement durable.
- Etude environnementale en amont du Porche, principale source d'alimentation en eau du territoire
- Bourges Plus engagé pour un Agenda 21
- Les transports urbains (CTB + SIVOTU) deviennent le réseau Agglobus
- Pôle gare : 2 passerelles + agrandissement parking Nord avec 230 places

- Bourges Plus fête ses 10 ans !**
- Lissay-Lochy et Vorly rejoignent Bourges Plus qui compte désormais 16 communes.
 - Harmonisation des politiques de collecte et de tri des déchets
 - Bourges Plus prend la compétence « Enseignement supérieur »
 - Ambition : 5 000 étudiants
 - Une nouvelle formation d'ingénieurs à Bourges

- L'Agglo s'engage pour la protection sociale des agents
- Un nouveau « DataCenter »

- Office de tourisme intercommunal : Bourges plus investit le tourisme
- Automatisation de la relève des compteurs
- Fouilles Séraucourt : découverte d'une peinture d'un « faune »
- Inauguration de la nouvelle usine Monin sur le parc d'activités de la voie romaine

- Bourges Plus fête ses 20 ans !**
- Lancement des RDV de l'eau : OBJECTIF : devenir individuellement & collectivement, au fil des mois et des ans, plus savant, plus pertinent et plus efficace pour protéger l'eau
 - Projet « Maison de l'Agglomération » sur le site de l'ancienne Maison de la culture
 - 1^{ère} pierre du nouveau centre de tri interdépartemental
 - Nouvelle station d'épuration inaugurée
 - Mise en place d'une complémentaire santé
 - Avenant à la convention de renouvellement urbain : +9,5 millions d'euros pour les quartiers du Nord de Bourges.